



Conséquences fusion entreprise fondatrice fondation d'entreprise

Par **Mariab**, le **19/11/2014** à **16:04**

Bonjour,rrnrnEst-ce quelqu'un d'entre vous saurait quelles sont les conséquences d'une fusion-absorption d'une entreprise fondatrice (en l'occurrence une mutuelle) d'une fondation d'entreprise par une autre entreprise (aussi une mutuelle)? Est-ce que l'entreprise absorbante prend par exemple automatiquement la place de l'entreprise fondatrice de la fondation d'entreprise? rnrnJe ne trouve pas de tels renseignements sur internet.rnrnMerci d'avance pour votre aide.rnrnCordialement

Par **moisse**, le **19/11/2014** à **19:56**

Bonsoir,rnCela consiste à fusionner les 2 patrimoines. L'entreprise absorbée n'existe plus, et l'absorbante vient aux droits et obligations de l'entreprise absorbée.rnLes filiales de l'entreprise absorbée tombent donc dans le patrimoine de l'entreprise absorbante.